

- 2** Éditorial
- 3** L'économie canadienne en bref
- 6** Horizon le monde : Le Canada à l'assaut des marchés extérieurs
- 11** Une affaire de voisins  
L'Accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada
- 17** L'investissement : Un accès rapide au marché canadien
- 21** Pêcher en eau trouble
- 23** Les 50 ans de l'Office national du film
- 25** Nouvelles brèves

Il y a plus de 300 ans, le Canada a commencé à tirer sa subsistance d'une vaste étendue sauvage. Aujourd'hui le Canada est un État moderne et largement urbanisé où vivent 26 millions de personnes. Les Canadiens bénéficient d'un niveau de vie enviable; le pouvoir d'achat et le revenu disponible dont ils jouissent les placent parmi les plus favorisés au monde. À titre de nation tributaire du commerce et tournée vers l'extérieur, le Canada est très conscient de l'accélération du rythme des changements, de la vive concurrence qui règne sur les marchés mondiaux de l'exportation et des pressions menant vers la planétisation. C'est en raison de ces facteurs que le monde des affaires et le gouvernement déploient de vigoureux efforts pour se préparer à l'avenir.

Depuis 1983, le Canada a connu un rythme de croissance impressionnant, surpassant la plupart des pays industrialisés sur le plan de la croissance économique et de la création d'emplois. Ces réalisations n'ont pas manqué d'attirer l'attention des obser-

vateurs internationaux. Parallèlement, le gouvernement canadien a continué d'orienter ses politiques vers une économie ouverte, concurrentielle et axée sur les marchés.

C'est ainsi que des mesures ont été prises en faveur de la déréglementation. En effet, les secteurs du transport, des télécommunications, des banques et des finances ont été entièrement ou partiellement déréglementés. La politique énergétique a aussi renforcé les mécanismes d'établissement des prix du marché.

La privatisation est un autre moyen qui a eu pour effet de libéraliser l'économie et de l'orienter vers les marchés. Depuis 1984, plus de 17 sociétés d'État dont l'actif représente quelque 50 millions de dollars ont été privatisées, et d'autres transactions de ce genre sont à l'étude.

Au cours des dernières années, le Canada a également pris d'importantes mesures pour favoriser davantage les investissements étrangers. L'ancienne Agence d'examen de l'investissement étranger a été abolie en 1985. Investissement Canada a ensuite été mis sur pied et chargé de promouvoir activement les investissements tant au pays qu'à l'étranger.

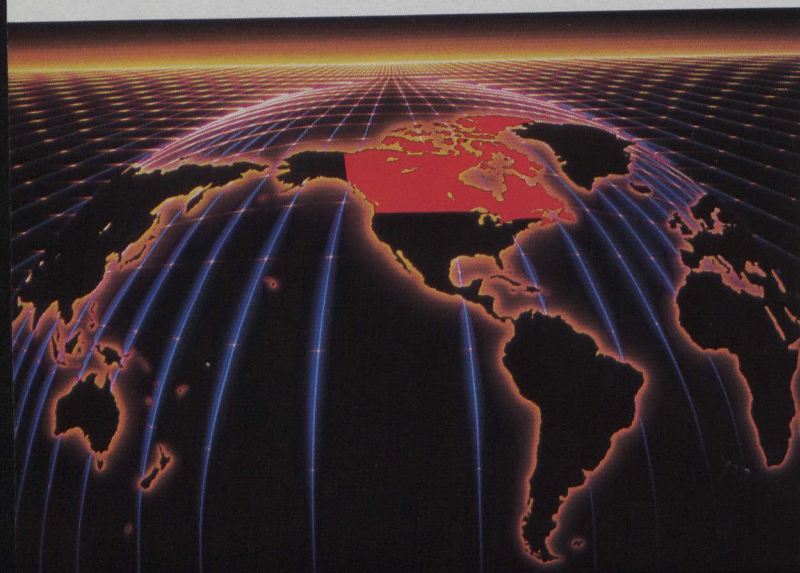
Le degré de confiance qu'inspire le Canada dans les milieux internationaux n'a jamais été plus élevé, ainsi qu'en témoigne l'accroissement des investissements directs de l'étranger. En 1988, le montant net de ces investissements a atteint 5,1 milliards de dollars, soit cinq fois plus qu'en 1983. Par ailleurs, les entreprises canadiennes

continuent à afficher une grande assurance, comme l'indique l'importance des investissements en biens d'équipement.

Un événement qui marque sans conteste l'engagement résolu du Canada en faveur du libéralisme économique est la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE).

Grâce à l'ALE, qui est entré en vigueur en janvier 1989, les sociétés canadiennes ont un accès plus sûr aux marchés des États-Unis. Étant ainsi encouragées à exporter vers les États-Unis, elles devraient pouvoir réaliser des économies d'échelle plus grandes et par conséquent devenir plus efficaces. En outre, la concurrence plus intense créée par l'ouverture du marché nord-américain contribuera à renforcer l'économie et à la rendre plus productive. Le Canada deviendra, pour tous ses partenaires commerciaux, un fournisseur plus concurrentiel, un marché privilégié et un lieu d'investissement attrayant.

Au cours des dix prochaines années et au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les structures mondiales du commerce et de l'investissement vont sans doute subir d'importantes transformations. Toutefois, maintenant que l'ALE est en vigueur et qu'il est permis d'espérer que les échanges internationaux seront libéralisés à la suite des négociations commerciales multilatérales, le Canada est bien placé pour faire face aux impératifs de la concurrence internationale.



© Imtek Imaging/Masterfile